

Pâtissier

1^{ère} session 2021



Le titulaire de ce CAP sait préparer les pâtisseries et organiser leur fabrication. Ainsi, il sait gérer les stocks de produits, fabriquer les pâtes, les crèmes, décorer les desserts, les présenter et les décrire.

Quel que soit le type et la taille de l'entreprise, les activités professionnelles exercées peuvent être regroupées dans les pôles suivants :

- Pôle 1 : Tour, petits fours secs et moelleux, gâteaux de voyage
- Pôle 2 : Entremets et petits gâteaux

Pour l'ensemble de ces pôles, l'application et le respect des règles d'hygiène, de nettoyage, de sécurité et d'entretien des locaux et du matériel sont indispensables pour l'obtention du diplôme.

Avec son CAP, le titulaire domine ces différentes étapes :

- façonnage des pâtes, fermentation, cuisson ;
- réalisation des crèmes, sirops, coulis, sauces ;
- réalisation de décors à base de sucre, chocolat, fruits ou de nappage.

Il doit maîtriser les notions de commerce s'il veut s'installer à son compte.

Il doit connaître les ingrédients utilisés, maîtriser les techniques de préparation, de cuisson, de conservation des pâtes et des garnitures.

Spécialiste des recettes sucrées, le pâtissier confectionne toutes sortes de tartes et de gâteaux : choux, génoises, biscuits... Il élabore aussi des viennoiseries (brioches, croissants...).

A l'occasion des fêtes, il réalise les bûches de Noël, les galettes des rois, des gâteaux d'anniversaire...

Farine, sucre, laitage... le professionnel sait choisir les bons ingrédients et doser avec précision. Les différentes pâtes, leur fabrication, leur cuisson et leur réfrigération n'ont pas de secret pour lui.

Le pâtissier doit aussi faire preuve de créativité pour la décoration de ses pâtisseries : fleurs en sucre, glaçage, rubans de chocolat ou de nougatine...

Le pâtissier doit avoir une bonne résistance physique : se lever tôt, travailler les week-ends et jours fériés, travailler debout derrière les fourneaux, rythme de travail rapide.

Débouchés

Dans une boulangerie-pâtisserie, une pâtisserie-confiserie, ou dans les rayons spécialisés des grandes surfaces, les pâtisseries semi-industrielles, partout ce diplômé a sa place. Egalement dans un restaurant où il peut être amené à préparer en plus quiches et pizzas.

On peut même dire qu'il est attendu, car les débouchés restent importants, les horaires chargés à certaines périodes, les jours fériés ou les week-ends sacrifiés décourageant les intéressés.

Il pourra, avec une solide expérience professionnelle, s'installer à son compte.

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}

Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h

Consolidation, accompagnement
personnalisé et accompagnement au
choix d'orientation 101h30 91h

Période de formation en milieu professionnel (semaines)	7	7
--	---	---

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

Monde de la pâtisserie : histoire et évolution de la pâtisserie, fonctionnement d'une pâtisserie, esthétique : comment personnaliser un dessert.

Technologie professionnelle : l'élève étudie les matières premières (farine, œufs, produits sucrés, fruits, etc.), leur stockage et leur utilisation en pâtisserie. Il apprend les techniques de fabrication des pâtes et des crèmes ainsi que leur cuisson. Il fabrique les sauces, les coulis et les décors des desserts et entremets qu'il crée.

Sciences appliquées : il sait différencier les constituants des aliments et leurs qualités nutritionnelles ainsi que les règles d'hygiène alimentaire et de sécurité des locaux.

Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et commercial : initiation à la gestion commerciale et comptable, à la législation du travail et aux institutions ainsi que les relations professionnelles.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines. Deux périodes non consécutives en 1^{ère} année et deux périodes consécutives ou non en 2^{ème} année. La durée d'une période ne peut être inférieure à 3 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Tour, petits fours secs et moelleux, gateaux de voyage, coeff. 9 (dont coeff. 1 pour Prévention – santé – environnement)
- Entremets et petits gateaux, coeff. 7

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire–géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff. 1
- Epreuve facultative : Arts appliqués et culture artistique

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 91 présents, 68 admis (soit 74,73% de réussite).

En 2018 : 87 candidats inscrits, 87 présents, 66 admis (soit 75,86% de réussite)

En 2019 : 77 candidats inscrits, 77 présents, 61 admis (soit 79,22 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 50 candidats présents, 46 candidats admis (soit 92% de réussite).

En 2019 : 58 candidats présents, 52 candidats admis (soit 89,7% de réussite).

En 2019 : 192 présents, 167 admis (soit 87% de réussite).

Candidats en apprentissage uniquement

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac professionnel Boulanger-Pâtissier
- Mention Complémentaire (MC) Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisée
- MC Boulangerie spécialisée
- MC Employé traiteur
- MC Cuisinier en desserts de restaurant
- Autre CAP: Boulanger, Chocolatier-confiseur (en 1 an)
- Brevet professionnel (BP) Boulanger
- Brevet technique des métiers (BTM) Pâtissier
- Brevet de maîtrise (BM) Pâtissier confiseur glacier traiteur

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

11 Lézignan-Corbières

IRFMA de l'Aude **A**

30 Nîmes

Lycée professionnel Voltaire (*public*)

IRFMA du Gard **A**

CFA des compagnons du devoir **A**

34 Montpellier

Lycée polyvalent Georges Frêche (*public*)

IRFMA Hérault **A**

34 Sète

CFA municipal N. Albano **A**

48 Mende

IRFMA de la Lozère **A**

66 Argelès sur Mer

Lycée Christian Bourquin (*public*)

66 Rivesaltes

IRFMA des Pyrénées-Orientales **A**

Académie de Toulouse

09 Foix

CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège **A**

12 Onet-le-Château

Campus des métiers (CMA de l'Aveyron) **A**

31 Gourdan-Polignan

CFA du Comminges **A**

31 Muret

Ecole supérieure des métiers de la Chambre de métiers de Haute-Garonne **A**

32 Pavie

Ecole des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gers **A**

46 Cahors

CFA Ecole des métiers du Lot - CMA du Lot **A**

65 Tarbes

École des Métiers des Hautes-Pyrénées **A**

81 Albi

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat **A**

82 Montauban

CFA de Tarn et Garonne - Ecole des métiers **A**

A Formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Les fiches métiers
- Parcours Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration
- Voie Pro Les métiers de la vente et du commerce

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze

04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers

04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne

04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Le Vigan

04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr

Lunel

04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve

04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre

04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre

04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest

04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr